

Mort ou vif : lutte antichar : conseils pratiques...

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (1983)

Heft 687

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1024972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MORT OU VIF

Lutte antichar: conseils pratiques...

Après plusieurs journaux et magazines alémaniques, le service de presse du Parti socialiste suisse tartine sur les recommandations publiées dans une revue militaire alémanique pour la confection de moyens improvisés de défense antichar, en particulier de cocktails molotov.

Une première remarque: l'article a paru en allemand, seulement, dans une revue de langue allemande dont l'abréviation est ASMZ. Par conséquent ceux qui se précipiteraient sur le numéro de mai de la Revue militaire suisse (RMS), citée dans l'information socialiste, seraient déçus de ne pas trouver la recette proposée!

Il est vrai que la RMS annonçait, dans son numéro de janvier, la parution en allemand, aux Editions

Huber & Co à Frauenfeld, au prix de 27 francs, d'un cartable contenant des «posters» de format A3 destinés à l'instruction antichar. Lorsque les deux premiers ont été publiés dans le numéro de janvier de l'ASMZ, la RMS les a commentés (février 1983): «La présentation en quadrichromie est excellente; les principes, en revanche, ne sont pas acceptés par toutes les instances responsables de notre instruction militaire... Se renseigner avant usage, donc.»

Ajoutons que la collection compte 16 «posters» et que celui qui est cité avec plus ou moins d'humour ou d'humeur est le numéro 10.

En parlant du numéro de mai de l'ASMZ, le service de presse socialiste aurait pu relever qu'il est en grande partie consacré à la défense nationale autrichienne avec une touche amicale qui contraste vivement avec les critiques que ne manquaient pas de faire certains militaires suisses il y a peu encore à notre voisin oriental.

finamment respectable pour diffuser un cahier publicitaire de la «NZZ», c'était, il est vrai avant la publication, et un de la «Weltwoche», c'était, il est vrai, dans le numéro où Henri Nannen demandait aux lecteurs d'excuser l'erreur (n° 20/11.5).

L'assemblée des délégués du Parti démocrate-chrétien du canton de Zoug, le mardi 17 mai, a pris connaissance de comptes fortement déficitaires après la campagne électorale de l'année passée. Le compte rendu du «Vaterland» précise que le PDC zougais tente, par une collecte s'adressant aux entreprises industrielles du canton, de rétablir l'équilibre. La fondation de l'AWG (communauté de travail Economie et Société), qui a pour but de mieux diffuser la pensée des entrepreneurs et de l'artisanat dans le PDC, facilitera, peut-être, l'opération. Donnant, donnant.

Ah! que la Suisse est compliquée. Vous ne connaissez certainement pas Wittenbach, gros bourg de l'agglomération saint-galloise: 7400 habitants, en majorité catholique. Or, en raison d'une structure très compliquée, les taux d'imposition varient fortement entre huit groupes de contribuables. Un tableau publié par le quotidien «Ostschweiz» indique un taux minimum de 2,37 fois le taux unitaire (impôt personnel: 12 francs) et un taux maximum de 3,09 fois le taux unitaire (impôt personnel: 24 francs). L'impôt cantonal et l'impôt de la commune politique sont les mêmes pour tous les contribuables, mais les contributions scolaires et les impôts d'église diffèrent fortement. Comment résoudre les problèmes des finances publiques en Suisse quand il y a de telles différences dans une seule commune, pas très importante en somme?

Martin Schwander, cloué au pilori dans le rapport du 28 décembre 1982 du Ministère public de la Confédération, avait dessiné un petit livre, publié en 1969 par le Lukianos-Verlag. Gageons que les récents événements ne lui feront pas renier son œuvre puisqu'il avait intitulé cet opuscule «Patriotisch».

EN BREF

Il suffit de 58 signatures pour faire aboutir une initiative cantonale dans le canton d'Appenzell Rhodes Extérieures. Le parti socialiste de ce canton ne se contentera pas d'aussi peu pour déposer son projet qui vise à accorder le droit de vote aux femmes. Le chiffre de 700 signatures a été prévu.

* * *

Les trois quotidiens de la ville de Berne ont l'excellente habitude de publier régulièrement leur dernier tirage contrôlé. Il est indiqué quotidiennement dans le titre pour la «Berner Zeitung» (119 960) et «Der Bund» (62 460) et à chaque publication des indications légales sur la rédaction dans la «Berner Tagwacht», de gauche (10 029).

* * *

Le «Tages Anzeiger» avait donc raison (et DP qui avait repercuté l'information dans son N° 685): Sonor à Genève a bel et bien racheté la société de distribution de films Citel. La confirmation n'a

pas été officielle, mais par la bande: Christian Defaye a pu écrire dans sa rubrique d'échos de «La Suisse» (Sonor!) du 29 mai que l'opération était faite. Transparence quand tu nous tiens.

* * *

Le «Journal de Genève» n'a pas de chance. Un assainissement financier de l'entreprise est en cours. On le sait en Suisse romande depuis peu de jours, mais les lecteurs de la «Schweizerische Handelszeitung» l'ont appris dès le 2 juin. Et ce ne sont pas les quelques lignes consacrées à l'assemblée des actionnaires dans le «Journal de Genève» le 7 juin, ni l'hommage ému rendu à MM. Junod et Reverdin, démissionnaires, qui éclaireront mieux les lanternes romandes.

* * *

La publication des carnets intimes d'Adolf Hitler a été condamnée sévèrement par la presse suisse et, entre autres, par la «Neue Zürcher Zeitung» et la «Weltwoche». «Stern», l'illustré allemand responsable de cette publication, a été pourtant jugé suf-